

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 18 FÉVRIER 2023

Présent(e)s

Didier MARCHAND, Président ; Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale ; Pascal LEVEQUE Vice-Président Délégué, Fabien BERTHELOT, Bruno BAUDET, Marc LEFORESTIER, Jean-Marc ROBIN, Vice-Présidents ; Bernard CALVEZ, Karine CORRE, Jonathan DARCEL (à partir de 12h40), Eric GUEZO, Cyrille GUIMARD, Mickaële LE DU, Annick LOCHET, Myriam LORINQUER, Maud PETITJEAN, François QUILLIVIC, Yves THOMAS, membres.

Absent(e)s excusé(e)s:

Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général, Jean-Jacques DEMAY, Dr Gwénaëlle MADOUAS, Mickaël ROUZIERE, Frédéric SIMON, Adeline STOCARD-JOUET, membres,

Assistent:

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 8h30.

Didier MARCHAND fait le point sur les membres absents excusés et remercie les personnes de leur présence.

1. Adoption du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 03/12/22

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 03/12/2022.

Aucune remarque n'émane du Conseil d'Administration.

Le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 03/12/22 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président

2.1 - Informations générales

Didier MARCHAND souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration, Aude PETITJEAN licenciée au CC Bourg-Blanc élue au collège Féminin, Yves THOMAS, licencié au Cap Sizun Cyclisme, élu au collège des Comités Départementaux et enfin Frédéric SIMON licencié à l'AC Lanester 56, élu au collège Loisir, absent ce jour.

Didier MARCHAND tient à féliciter les collaborateurs du Comité Régional pour l'organisation de l'Assemblée Générale, cette année la modification de la formule avec l'organisation des ateliers du matin, ne facilitait pas la tâche. Actuellement en sous-effectif, cela venait encore complexifier les choses.

Les retours de cette journée sont bons, l'accueil, la qualité des intervenants aux tables rondes, les sujets évoqués, le déroulement de la journée jusqu'à la soirée de gala, ont grandement été appréciés par les participants. Nous devons réfléchir à la suite et notamment au positionnement de notre soirée des Champion(ne)s.

Au-delà, la rapidité de traitement des éléments à remonter à la Fédération, est également à mettre en avant. Cela a été souligné par les membres de la FFC ; Gilles DA COSTA Trésorier Général de la FFC n'a pas manqué lui aussi de les remercier.

Lors de la réunion du 07/01/23, il a été procédé à un ajustement du calendrier 2023. La refonte des catégories de licences fait ressortir des anomalies dans les engagements des féminines comme ce fut le cas la semaine passée.

Cette année, des problèmes liés aux mutations ont été particulièrement nombreux, il faudra poursuivre la sensibilisation des clubs à formaliser la signature de leur règlement intérieur.

Le Trophée de France de Cyclo-Cross a eu lieu en Pays de Loire. Une constatation : cela plaît et sera certainement reconduit.

Eric GUEZO revient sur l'Assemblée Générale et sur le déroulement des votes. Il constate que les votes ont parfois lieu à main levée, parfois en version papier lorsqu'un choix au niveau d'individus est possible. Il évoque le vote électronique, moins chronophage en préparation et limitant le gâchis de papier (mesures environnementales) afin de s'inscrire dans une démarche un peu plus RSO.

Une discussion s'engage. Didier MARCHAND est favorable à ce changement et indique qu'il ne serait pas logique que la prochaine Assemblée Générale du Comité Régional se déroule encore avec des votes par bulletins papier. De plus, le matériel pourrait être utilisé au niveau des Comités Départementaux, ou pourrait être loué à d'autres entités. Une évaluation de cette dépense est à faire.

3. Intervention de Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale

3.1 - Statistiques licences au 31/03/23

Régine LE TRAOU fait un point sur les statistiques au 31/01/23.

Statistiques licences au 31/01/23

	Saison 2016 Année de référence	Saison 2019 31/01/16	Au 31/01/22 (1)	Au 31/01/23 (2)	# 1 / 2
<i>Licences</i>	11 773	9 914	9 297	9 285	-12 (-0.13%)
<i>Licences Hommes</i>	10 601	8 872	8 300	8 216	-84 (-1.01%)
<i>Licences Femmes</i>	1 172	1 042	997	1 069	+72 (+7.22%)

Statistiques licences au 31/12/22

	Saison 2016 Année de référence	Saison 2019 31/12/18	Au 31/01/22 (1)	Au 31/01/23 (2)	# 1 / 2
<i>Licences</i>	11 773	9 914	9 297	9 285	-12 (-0.13%)
<i>CD 22</i>	3 411	2 845	2 702	2 650	-52 (-1%)
<i>CD 29</i>	2 535	2 059	1 877	1 961	+84 (+4%)
<i>CD 35</i>	3 005	2 692	2 366	2 380	+14 (0%)
<i>CD 56</i>	2 822	2 318	2 352	2 294	-58 (-2%)

Statistiques licences au 31/12/22

	Saison 2016 Année de référence	Saison 2019 31/12/18	Au 31/01/22 (1)	Au 31/01/23 (2)	# 1 / 2
<i>Licences</i>	11 773	9 914	9 297	9 285	-12 (-0.13%)
<i>Lic Traditionnel</i>	7 965	6 419	5 831	5 858	+27 (-0.01%)
<i>VTT</i>	2 160	1 875	1 718	1 671	-47 (-2.74%)
<i>BMX</i>	1 558	1 620	1 748	1 732	-16 (-0.92%)
<i>e-Cycling</i>	-	-	-	4	-
<i>Gravel</i>	-	-	-	11	-
<i>Pump Track</i>	-	-	-	2	-
<i>VAE</i>	-	-	-	5	-

Les chiffres sont proches de ceux de l'année 2022, à même date, ce qui est encourageant pour atteindre les chiffres de 2019, voir les dépasser.

Bernard CALVEZ fait remarquer que nous sommes encore loin des chiffres de 2016.

3.2 - Bilan de la journée du 28/01/23, tables rondes, AG, soirée de gala

Régine LE TRAOU estime nécessaire de faire un retour sur le changement de format de la journée :

- Tables rondes :

Cette formule a semblé plaire au plus grand nombre : les thèmes du Sport-Santé et du Développement ont dépassé les 50 participants. La violence dans le sport a été moins sollicitée avec 15 auditeurs car peut-être trop exclusif et les attentes des clubs sont plus générales.

L'attrait du recyclage des diplômés a boosté la participation de personnes autres que les représentants de clubs.

Eric GUEZO estime que cette possibilité offerte, a motivé les personnes, leur permettant de suivre en présentiel, plutôt qu'en visioconférence.

Régine LE TRAOU précise que 38 délégués de clubs ont assisté aux tables rondes.

- Assemblée Générale :

98 délégués des clubs sur 200 clubs affiliés en 2022, représentant 273 voix sur 477.

Face à ces chiffres, Eric GUEZO pense que nous ne devons pas nous satisfaire d'une participation proche des 50% des clubs. Didier MARCHAND estime que cela pourrait être mieux mais qu'il ne faut pas perdre de vue que des régions sont beaucoup plus sinistrées que nous en termes de participation (par exemple AURA avec 1/3 de participants). Il est à noter que la majorité des clubs présents appartiennent au cyclisme traditionnel. Le BMX et le VTT étaient peu représentés.

Régine LE TRAOU tient à s'excuser auprès du VC PONTIVYEN, ayant répondu présent pour la sollicitation faite d'aide autour de cette journée. Un calage plus précis aurait dû avoir lieu avec elle pour expliquer le changement de format de la journée, les amenant à être plus sollicités qu'à l'habitude. Régine LE TRAOU tient à remercier les personnes ayant aidé au rangement de la salle en fin de soirée, ou entre les deux repas.

Un oubli dans la liste des équipes de DN3 a été relevé et Régine LE TRAOU adresse toutes ses excuses au club Team La Crêpe De Brocéliande BLC.

- Soirée de gala :

Cette année, un changement de format a amené à retenir un animateur comique, avec en parallèle la remise de récompenses pour les titres nationaux et au-delà. Il reste à voir si ce format est à reconduire, certaines personnes préférant échanger entre elles.

Bruno BAUDET a eu plusieurs échos par rapport au changement de format. Certains ont apprécié et trouvé cela novateur. L'animateur, dans un tel cadre, ne serait pas à reconduire même si ce dernier n'a pas démerité dans son rôle à capter l'assistance. Le côté festif et convivial apporte un plus.

Jean-Marc ROBIN pense qu'intégrer la soirée des Champions avec cette soirée de gala n'est peut-être pas judicieux.

Aurélien VAULEON estime qu'il faudrait plutôt un show : Trial par exemple mais cela nécessite un espace conséquent. Une projection d'une vidéo retraçant l'année écoulée, telle que cela a pu être fait lors d'une précédente édition, serait un bon compromis entre les deux.

Didier MARCHAND rappelle que ce type de soirée de gala avait déjà été retenu par le passé.

Myriam LORINQUER fait remarquer qu'Arthur PILARD n'a pas été invité, malgré son titre européen. Pascal LEVEQUE rappelle que seuls les titres acquis individuellement sont récompensés

Bruno BAUDET complète en soulignant que la hiérarchie entre les récompenses effectuées dans les départements et au niveau régional manque de cohérence. De plus, il y a confusion avec les personnes récompensées pour des podiums sur les challenges nationaux et internationaux.

Pascal LEVEQUE et Didier MARCHAND estiment qu'il faut y réfléchir pour l'avenir et que toutes les propositions sont les bienvenues.

Eric GUEZO estime qu'une équité entre les récompenses au niveau des Comités Départementaux serait nécessaire, facilitant ainsi les récompenses au Comité de Bretagne. Jean-Marc ROBIN pense qu'il faudra un règlement avec une transparence sur les modalités et que cela soit consultable sur le site internet pour éviter les contestations.

Cyrille GUIMARD intervient concernant l'allocution de Didier MARCHAND dans le cadre de l'Assemblée Générale et le passage sur la libéralisation des braquets. Il regrette de ne pas avoir été cité. Didier MARCHAND précise que c'était dans les réponses des questions diverses, et rappelle les modalités et le processus suivi par la FFC sur le sujet.

Régine LE TRAOU remercie les collaborateurs du Comité Régional qui ont œuvré en amont et le jour même ; merci pour leur disponibilité.

4. Adoption du Projet Sportif Territorial 2021-2025

Didier MARCHAND rappelle que les membres disposaient du document dans le dossier de la réunion et que notre PST a vocation à décliner les orientations fédérales. Celui-ci s'inscrit dans la continuité et dans un premier temps, a été présenté aux 4 CD puis au BE qui l'a validé. Didier MARCHAND interroge le Conseil d'Administration afin de savoir s'il y a des remarques avant de procéder à la validation du PST.

Cyrille GUIMARD estime que rien n'a changé depuis 50 ans. Cependant il y a des choses intéressantes mais il serait bon de connaître les actions, ainsi que les budgets s'y rapportant.

Eric GUEZO informe Cyrille GUIMARD que notre PST se doit d'être écrit pour coller aux exigences des financeurs publics : ANS, DRAJES. Il s'agit de formalisme et souligne que nous sommes à mi-parcours de ce PST 2021-2025.

Didier MARCHAND souligne que, même si ce document arrive à mi-mandature, depuis son début des actions sont entreprises, et que nous collons aux directives fédérales qui ont été présentées au mois de septembre.

Eric GUEZO termine en indiquant que notre PST est indispensable pour solliciter des aides publiques telles que l'ANS.

Didier MARCHAND complète en stipulant que des notations sont faites au travers d'indicateurs permettant de connaître l'avancement des projets. Toutes les actions ne sont pas menées en même temps. Bruno BAUDET estime que le PST est une nécessité et le travail sur le terrain est fait. Jean-Marc ROBIN pense que des actions ont été menées dans les départements et nous devons en être fiers, tout ne pourra pas aboutir car le projet est ambitieux mais des reports seront faits sur les années à venir.

Eric GUEZO aimerait avoir un complément d'information sur l'appellation "collaborateurs" indiquée à l'article 6. Parle-t-on des salariés, des élus ? Cet article stipule de récompenser l'implication des collaborateurs et sera à son avis à améliorer.

Julien FISTAHL indique que le terme collaborateurs s'applique aux salariés, une précision va être apportée dans ce sens.

François QUILLIVIC indique que l'on y évoque le Gravel, mais qu'à ce jour nous ne développons pas cet axe. Didier MARCHAND rappelle qu'une épreuve a eu lieu en Côtes-d'Armor et dans le Morbihan, que certains clubs et circuits se sont labellisés Gravel dans le Morbihan.

Yves THOMAS indique qu'une réunion s'est déroulée en décembre dans le Finistère sur ce sujet.

Le Projet Sportif Territorial 2021-2025 est adopté avec 15 voix pour, 2 contre.

5. Point sur le vélodrome

Didier MARCHAND informe de la venue de Jérôme KRIER le 26/01, en charge du volet Équipement à la FFC; Il indique qu'une aide et un accompagnement sont possibles, cela doit être finalisé lors du Congrès Fédéral afin de solliciter officiellement le Secrétaire Général de la FFC.

Didier MARCHAND informe les membres de la tenue de différentes réunions en interne afin de finaliser les investissements en matériels, avec Loudéac Communauté Bretagne Centre pour avancer sur le dossier dans sa globalité. Didier MARCHAND indique que les membres avaient à leur disposition le projet de la convention d'occupation des locaux nous liant à LOUDEAC Communauté Bretagne Centre Celle-ci est en cours de finalisation mais l'utilisation du vélodrome sera exclusivement à la charge du Comité de Bretagne pour l'activité cycliste.

5.1 - Projet de convention d'occupation des locaux

Les administrateurs ayant eu à disposition les documents relatifs à la convention d'occupation, Didier MARCHAND interroge les membres afin de connaître leur position.

Eric GUEZO intervient et indique que la durée de 8 ans est en conformité avec les statuts du Comité Régional. Il rappelle quelques points importants de ce projet de convention d'occupation des locaux.

Pascal LEVEQUE rappelle qu'une étude a été faite pour notre surface d'exploitation et qu'après réflexion il a été décidé de retenir : 376.70 m², à noter le coût des tantièmes a été inclus dans les charges.

Didier MARCHAND précise aux membres que les annotations de couleurs sont les points de discussion à travailler avec Loudéac Communauté Bretagne Centre. Il poursuit en indiquant qu'à ce jour, la convention est encore au stade de la construction et que l'objectif est que celle-ci soit validée lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration le 15/04/23.

Eric GUEZO évoque l'organisation à mettre en place pour le contrôle des accès et l'animation de l'activité cycliste en toute sécurité.

Pascal LEVEQUE évoque les recettes possibles avec la publicité et souligne qu'il ne faut pas négliger cela.

Bernard CALVEZ pense que c'est un secteur très spécifique et que cela ne sera pas facile. Didier MARCHAND fait part de la possibilité de faire appel à une société spécialisée, mais pas à n'importe quel prix.

Cyrille GUIMARD et Bruno BAUDET évoquent des orientations qui pourraient être mises en place.

Didier MARCHAND rappelle que, dans ce domaine, nous avons des leçons à tirer du BMX et du VTT, qui ont cette culture merchandising. Il confirme que le Conseil d'Administration d'avril validera cette convention une fois revue et discutée lors la prochaine réunion avec Loudéac Communauté Bretagne Centre le 07/03.

5.2 - Tarification prévisionnelle, information

Didier MARCHAND précise que la tarification était également à leur disposition dans le dossier de la réunion, il explique que cette dernière a été basée sur celle appliquée dans des vélodromes de taille similaire : Bourges, Roubaix... Il rappelle qu'il sera tenu une comptabilité indépendante pour que le vélodrome n'impacte pas les autres disciplines.

Pascal LEVEQUE indique que l'offre "séminaire" sera du ressort de Loudéac Communauté Bretagne Centre pour laquelle le Comité Régional sera prestataire de l'activité cyclisme (baptême, animation, etc)

Eric GUEZO estime que les tarifs applicables aux non-licenciés devraient être supérieurs au tarif d'un licencié. Il faut également être attentif aux prix des prestations, ne pas les minimiser.

Bernard CALVEZ fait remarquer que la Commission des Finances n'a pas été sollicitée dans le cadre de cette réflexion, il interroge Didier MARCHAND afin de savoir si cette future activité du Comité Régional rentre dans les prérogatives de la Commission des Finances.

François QUILLIVIC demande si, dans le cadre d'une activité se déroulant en centre Piste comme un sport de ballon, l'activité sur la Piste peut être impactée. Didier MARCHAND répond que cela n'a pas d'impact car des filets de protection sont prévus.

Pascal LEVEQUE invite les Comités Départementaux à rapidement lui transmettre leurs souhaits d'utilisation de l'équipement.

6. Proposition d'intégration d'Yves THOMAS, représentant du CD29, au Bureau Exécutif - vote à bulletins secrets)

Une proposition de Didier MARCHAND propose au Conseil d'Administration d'intégrer Yves THOMAS comme représentant du CD29 au Bureau Exécutif et invite les membres à se prononcer par un vote à bulletins secrets.

A la majorité avec 12 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions, Yves THOMAS intègre le Bureau Exécutif comme représentant du CD29.

7. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manage Technique Territorial

7.1 - Point sportif

- Aurélien VAULEON évoque le bilan des Championnats de France Piste et Championnats de France Cyclo-Cross : 2 championnats de France ont été disputés, l'un sur Piste pour la catégorie Elite à Roubaix (pas de déplacement de sélection car il s'agit d'une catégorie non ciblée, mais 2 sélections régionales (F/H) étaient présentes avec des juniors surclassés). Cela n'a pas amputé le budget ETR. Le second en Cyclo-Cross à Bagnoles-de-L'Orne avec de bons résultats sportifs : médaillés en U19 Fantin GLOUX, 2ème et Lison DESPREZ, 3ème, à noter que le relais Mixte termine 4ème. De belles satisfactions dans certaines catégories, un bon état d'esprit de l'encadrement et des athlètes du staff

et des concurrents étaient à noter. Aurélien VAULEON adresse ses remerciements aux membres de l'ETR présents sur place.

- Plan ETR : Aurélien VAULEON rappelle que le budget ETR voté par le Bureau Exécutif est de 241000€ avec 10000€ supplémentaires fléchés comme suit 5000€ pour le développement des actions ETR VTT et 5000€ pour le développement des actions ETR BMX. Aurélien VAULEON apporte un peu plus de détails concernant ces disciplines :

VTT : perfectionnement en XC avec un stage prévu en Espagne avec des participations en compétition sur des épreuves UCI. Concernant le Trial, l'effort initié l'an dernier sera maintenu,

BMX : participation à une manche de Coupe d'Europe pour les catégories Elite 17-19 ans et 2 déplacements en Europe.

Pour le cyclisme traditionnel, les objectifs de 2022 sont reconduits.

Didier MARCHAND soumet au vote du Conseil d'Administration le plan ETR 2023.

Le plan ETR 2023 est adopté à l'unanimité.

Le Trophée de France de Cyclo-Cross a drainé la participation de beaucoup de Bretons. De bons résultats ont été obtenus, mais il convient de relativiser car une forte proportion de l'effectif U13/U15 venait de la Bretagne.

François QUILLIVIC précise que cette compétition devait initialement se dérouler sur 2 jours. Le changement est dû au manque de candidats pour l'organiser. Ils soulignent que les clubs les plus éloignés ne se sont pas déplacés pour une seule course et, qui plus est, courte.

Aurélien VAULEON enchaîne en informant qu'il n'y a pas eu de préparation, ni de sélections mais que, malgré cela, la Bretagne a été mise à l'honneur sur le podium avec un drapeau.

Eric GUEZO renchérit en disant que ces jeunes ne manquent pas de parler de leurs résultats au travers du titre de Champion de France, ce qui est regrettable.

Didier MARCHAND rappelle que cette épreuve a été mise en place afin de rallonger la saison. Il serait nécessaire d'être vigilant sur les dates et de réfléchir à ce que cela apporte, mais à l'évidence les enfants et les parents sont heureux.

7.2 - Pôle Espoir

Aurélien VAULEON rend compte d'une récente réunion avec le Lycée Fulgence Bienvenüe qui sera la 6ème structure du Pôle Espoir Bretagne et sera installée au sein du vélodrome. Thierry BOULONNOIS, conseiller haut niveau et haute performance du suivi des structures Pôle Espoir à la Maison de Régionale de la Performance, collabore également sur le dossier de création de cette section : l'emploi du temps de la Section Sportive Scolaire, afin de faciliter l'accueil en pensionnat et l'aménagement des emplois du temps.

Celle-ci se mettra en place dès septembre 2023 : 10 sportifs la composeront issus du haut niveau (Piste et Route, garçons et filles, exclusivement FFC. Eric GUEZO évoque le cas des handisports). Le projet avance et a déjà été présenté au dernier BE et il le sera de nouveau au prochain (14/03/23) pour validation. Par la suite, un appel à candidatures sera lancé. À noter que les créneaux d'occupation de la Piste sont déjà définis pour cette structure.

Un vivier pour les années à venir pourra se trouver au Collège et au lycée (U17, U19) en vue d'intégrer dans l'avenir la SEF. Seul problème : le projet d'une section sportive au collège est également évoqué ce qui permettrait d'avoir les collégiens et les lycéens qui évoluent dans un contexte pratiquement

identique. A ce jour, l'internat pour les collégiens reste problématique. Aurélien VAULEON rappelle que l'encadrement sera assuré par un entraîneur sur la base de 20h/semaine et un temps de travail mutualisé avec l'activité du vélodrome sur la base de 15h/semaine.

Didier MARCHAND rappelle qu'une participation sera demandée à chaque pensionnaire d'une des structures qui compose le Pôle Espoir Bretagne.

Cyrille GUIMARD demande où en est le groupe de travail concernant l'activité du vélodrome. Didier MARCHAND indique que celui-ci se réunit de façon indirecte au travers de la Commission Piste, et qu'il va proposer une réunion prochainement. Les membres échangent brièvement concernant l'inauguration.

8. Intervention des Commissions

8.1 - Commission Route

Bernard CALVEZ rend compte au Conseil d'Administration du déroulement des visites de circuits suivants :

- Championnat de Bretagne CLM par équipes le 01/10/23 à Locmélard organisé par le team Sportbreizh, l'organisateur propose d'intégrer les U23 en complément des U15/U17/U19
 - Championnat de Bretagne Masters CLM indiv et en ligne le 17/09/23 à Noyal-Pontivy par le VC Pontivien, avec le matin l'épreuve CLM individuel et l'après-midi l'épreuve en ligne
 - Championnat de Bretagne Access le 27/08/23 à Roz-sur-Couesnon par la JS Doloise Cyclisme.
- Bernard CALVEZ précise que cette visite et cette proposition sont faites en accord avec la Commission Loisir

Bernard CALVEZ fait part aux membres qu'au regard de la refonte des catégories de licences, la Commission Route propose que chaque CD dispose d'un quota de 15 Open 1 et ensuite engagement libre suivant la limite autorisée.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les attributions suivantes :

- *le Championnat de Bretagne CLM par équipes au Team Sportbreizh à Locmélard le 01/10/23, avec l'ouverture aux U23*
- *Le Championnat de Bretagne Masters au VC Pontivien le 17/09/23, CLM individuel le matin épreuve en ligne l'après-midi*
- *Le Championnat de Bretagne Access à la JS Doloise Cyclisme à Roz-sur-Couesnon le 27/08/23*
- *Le Championnat de Bretagne Elite/Open 1 organisé par le Team Sportbreizh à Argol le 04/06/23 sera ouvert aux coureurs Élites + 15 Open 1/CD et ensuite engagement libre suivant la limite autorisée*

Bernard CALVEZ termine son intervention par les Championnats de Bretagne non pourvus :

- Championnat de Bretagne Route Open 2/Open 3
- Championnat de Bretagne Route CLM individuel

Bernard CALVEZ fait remarquer qu'il est de plus en plus difficile de trouver des lieux d'accueil pour les championnats et pense qu'il faudra s'y prendre plus en amont. Il rappelle l'importance de faire des visites avant attribution.

Didier MARCHAND rappelle que les championnats de France Route Avenir 2023 auront bien lieu à Plédran du 02/08 au 06/08/23.

8.2 - Commission des Féminines

Maud PETITJEAN relaye les différents points proposés par la Commission des Féminines à commencer par le Championnat de Bretagne Route. Suite à la refonte des catégories de licences, la Commission propose l'attribution des titres comme suit :

- 1 titre Elite/Open
- 1 titre Access
- 1 titre U19 décerné uniquement dans le cadre de la course Elite/Open
- 1 titre U17
- 1 titre U15

Maud PETITJEAN poursuit en indiquant que la Commission a procédé à la visite proposée par le VC Quintinais à Allineuc pour l'organisation du Championnat de Bretagne Femmes 2023 le 03/06/23.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :

- *les attributions de titres suivantes dans le cadre du Championnat de Bretagne Route Femmes (1 titre Elite/Open, 1 titre Access, 1 titre U19 décerné uniquement dans le cadre de la course Elite/Open, 1 titre U17 et 1 titre U15)*
- *l'attribution du Championnat de Bretagne Femmes 2023 au VC Quintinais à Allineuc le 03/06/23*

Maud PETITJEAN termine son intervention en indiquant qu'à ce jour, la Coupe de Bretagne Féminines 2023 ne comporte que 2 épreuves sur 4 souhaitées, reste à pourvoir une épreuve dans le 22 et dans le 35.

8.3 - Commission Piste

Une demande d'achat de 10 vélos de piste en taille 650 a été faite pour faire découvrir la discipline dans les différents vélodromes.

Eric GUEZO rappelle : les vélodromes vont rester dans le processus, ils ne doivent pas être délaissés.

Bernard CALVEZ souligne que le problème de la piste provient de la volonté des clubs et pas du manque de matériel.

Mickaëlle LE DU fait remarquer qu'un grand nombre de jeunes fréquentent les pistes de Vannes et Plouay. Cyrille GUIMARD estime qu'il faudrait revenir à d'anciennes épreuves telles "Le km Rustine" pour ramener les jeunes sur les vélodromes.

Aurélien VAULEON annonce qu'une journée autour d'une épreuve de Sprint (dans l'idée du Km Paris-Tours) de 800 m est en réflexion : la DTN proposerait aux Départements d'y inscrire une sélection.

Demande de financement pour l'informatisation des trousse de secours 350€ pièces (sacs à dos). Eric GUEZO estime qu'il faudrait voir avec les Ecoles de piste pour un achat groupé moins coûteux. Didier MARCHAND indique qu'une mutualisation de cet achat est possible mais qu'en aucun cas cela ne sera financé par le Comité Régional.

Concernant le vélodrome, Didier MARCHAND rappelle que les entraînements ne pourront avoir lieu qu'en présence d'un encadrement qualifié, que la tarification répond aux questions posées.

Didier MARCHAND conclut en informant les membres que l'école de Piste de Loudéac mise en sommeil depuis quelques années pourrait être réactivée, un travail de fond a commencé sur le sujet et que certains Comités Départementaux se sont positionnés sur les plages horaires.

8.4 - Commission BMX

Bruno BAUDET informe le Conseil d'Administration d'une augmentation des engagements pour toutes les catégories à 9€ (de 7 à 8.50€ l'an dernier). Cette décision a été votée avec les clubs BMX lors de la réunion annuelle du 26/11/22.

Eric GUEZO évoque une harmonisation des prix d'engagement pour toutes les disciplines. Didier MARCHAND rappelle la fourchette de prix autorisés : de 8.50 à 12€ et que ces tarifs s'appliquent selon la volonté de l'organisateur ou de la discipline.

Cyrille GUIMARD pense que les engagements ne sont pas assez élevés, au regard du montant investi dans les machines. Didier MARCHAND rappelle que cela est culturel.

Arbitrage : Bruno BAUDET relate un problème rencontré concernant la prise en charge d'une formation au logiciel d'arbitrage des épreuves BMX. Formation à l'initiative de la FFC. 2 personnes ont été formées au logiciel de gestion d'épreuves cette semaine à St Quentin et ont demandé la prise en charge des frais du déplacement. Mickael ROUZIERE a demandé aux personnes de se retourner vers le Trésorier Général et ce dernier a estimé que la dépense relevait du budget ETR BMX et non de la CRCA.

Après discussion il est retenu que cette dépense ne sera pas retenue sur le budget de l'ETR BMX, mais sur celui de la CRCA.

8.5 - Commission Cyclo-Cross

François QUILLIVIC fait état de la démission de Julien LECLERC du CD56 où il était le référent Cyclo-Cross et donc membre de la Commission Cyclo-Cross. Il propose au Conseil d'Administration de valider son remplacement par Antoine JOSSO qui lui a succédé au CD56.

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide l'intégration d'Antoine JOSSO dans la Commission Cyclo-Cross.

François QUILLIVIC estime que le calendrier national Cyclo-Cross pour 2023/2024 est flou, car on ne connaît pas précisément les dates des épreuves nationales et internationales : une manche de Coupe du monde (Flamanville ou Troyes) n'a pas de date établie et rend difficile la construction du calendrier régional.

François QUILLIVIC indique que la date du Championnat de Bretagne Cyclo-Cross pourrait être un samedi mais cela pose problème aux personnes qui travaillent ce jour de semaine (23/12 samedi).

François QUILLIVIC évoque également plusieurs problèmes de mise à jour du site du Comité Régional au niveau administratif : Il comprend que la situation actuelle n'est pas simple car l'équipe est temporairement en sous-effectif et pense qu'une aide venue des membres du Conseil d'Administration serait bien. Eric GUEZO quant à lui déplore le manque de listes qu'elles soient arbitrales ou des organisateurs.

8.6 - Commission VTT

Jonathan DARCEL informe de l'allègement des Règles Techniques de Sécurité en termes de secouristes, elles deviennent plus acceptables. Cette disposition fait malgré tout grincer des dents chez les organisateurs du fait du coût engendré. Actuellement seule une organisation s'est annulée. Jonathan DARCEL avait demandé à ce que les personnes s'expriment et questionnent lors de l'Assemblée Générale mais rien ne s'est fait.

Une refonte de la gestion des résultats du Cross-Country est en train de se mettre en place via des transpondeurs. Les plaques seront fournies par un sponsor et seront réglementaires. Comme chaque année, il est constaté un coût élevé des prestataires pour encadrer les stages de perfectionnement pour la DH et le Trial, c'est un problème rencontré tous les ans. Didier MARCHAND informe qu'une réunion devrait avoir lieu sur ce sujet en VTT et BMX, car les spécificités de ces disciplines doivent amener à des choses plus limpides.

Maud PETITJEAN aimerait qu'une réflexion soit menée sur la baisse du nombre de pilotes VTT en Bretagne : comment faire pour que ceux partis vers une fédération affinitaire reviennent à la FFC. Jonathan DARCEL estime que la raison se trouve dans le choix des organisations qui vont être moins coûteuses. Maud PETITJEAN demande quels types d'actions pourraient être mises en place afin de relancer les épreuves VTT notamment dans le CD29 ; si quelque chose peut être fait pour relancer les épreuves FFC.

Didier MARCHAND rappelle que les participants aux épreuves affinitaires ne sont pas couverts par l'assurance dans le cadre de leur licence FFC.

Eric GUEZO rapporte qu'un licencié UNSS bénéficie de la gratuité de la licence FFC.

Yves THOMAS confirme que le coût d'une épreuve est moindre dans les autres fédérations, il cite un exemple et souligne qu'il est bon de noter que le niveau sportif de ces épreuves est plus faible qu'en FFC.

Jonathan DARCEL complète en disant que le changement date d'une quinzaine d'années.

Cyrille GUIMARD évoque un libre choix de chacun face à un monde normé. Les pratiquants ne recherchent pas la même finalité dans le sport. Jonathan DARCEL étoffe l'idée : la FFC est normée avec pour objectif la compétition. Mais tous les licenciés ne visent pas cela, il y a les pratiquants loisir qui vont vers d'autres fédérations moins coûteuses. Nous risquons de perdre encore des licenciés.

Yves THOMAS rappelle que la FFC dispose de règles établies en termes de formation et d'arbitrage.

Eric GUEZO constate qu'à ce jour nous sommes débordés par des fédérations multisport et affinitaires alors que la FFC est délégataire de mission publique et qu'après 2024, ces fédérations affinitaires risquent de disparaître.

9. **Intervention des Comités Départementaux**

9.1 - CD22

Jean Marc ROBIN énonce les actions menées dernièrement par le CD22 avec :

- Différents stages pendant les vacances scolaires
- La finalisation du calendrier de Ecoles de Cyclisme avec 10 épreuves sur l'ensemble du CD22, la préparation du TDEC22 ainsi que le TREC, en cours de validation par la Commission Jeunes, dans un format identique au TFJC
- Les visites des clubs labellisés Écoles Françaises de Cyclisme sont terminées

9.2 - CD29

Yves THOMAS rapporte les actions menées dernièrement par le CD29 :

- Sport-Santé : focus sur l'action menée depuis octobre avec en finalité la journée du 26/01/23
- L'organisation d'un stage en U15 a eu lieu axé sur l'entraînement, la nutrition, le savoir-vivre, l'arbitrage, d'autres stages ont été également réalisés
- L'organisation d'une formation Arbitre Club a elle aussi eu lieu
- Un Championnat VTT XC et DH est en cours de finalisation, ainsi que pour le Gravel

9.3 - CD35

Fabien BERTHELOT évoque les actions du CD35 :

- L'organisation d'un stage en Espagne pour les coureurs de la SEF
- L'organisation de la réunion annuelle des arbitres et des organisateurs gérée par Annie RENARD s'est très bien passée. Il en ressort que les arbitres ont des difficultés à joindre les organisateurs depuis la disparition des coordonnées qui figuraient dans le calendrier papier. Il en va de même pour les organisateurs à joindre les présidents de jury.

- Foire de Rennes : le CD35 prend le relais du Comité Régional, mais Fabien BERTHELOT explique que financièrement cela est trop lourd pour le CD35 : il demande si une aide financière du Comité Régional est prévue ?

Marc LEFORESTIER indique qu'il n'a jamais été évoqué que le Comité régional ne serait pas présent à la Foire de Rennes, Julien FISTAHL souligne que, inversement il n'a jamais été évoqué une présence du Comité Régional à la Foire de Rennes.

Eric GUEZO s'étonne du désengagement du Comité Régional sur ce type d'action. Didier MARCHAND explique que la principale raison vient du fait qu'actuellement et temporairement le Comité Régional ne dispose plus d'un agent de développement. Il invite le CD35 à produire rapidement un budget prévisionnel global de cette action et qu'une décision sera prise par la suite.

9.4 - CD56

Marc LEFORESTIER relate les actions menées :

- L'organisation de stages Piste à destination des catégories U15 à U19
- L'organisation de stages filles, Piste ainsi qu'une détection
- A venir, l'organisation d'une réunion avec les clubs afin d'avancer sur la mise en place de circuits sécurisés et une signalétique spécifique pour les entraînements de clubs, en partenariat avec le Conseil Départemental du Morbihan

10. **Questions diverses**

Jonathan DARCEL évoque sa préoccupation concernant les collaborateurs du Comité Régional, il souligne le manque de réactivité face à certaines demandes ou délais de traitement, en partie dû au manque d'effectifs.

Didier MARCHAND et Pascal LEVEQUE expliquent que la période écoulée n'a été simple mais que cela est en passe d'être résolu avec les recrutements en cours. Une personne au secrétariat devrait arriver vers la mi-mars et une autre pour le poste d'agent de développement début avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.

Secrétaire de séance : Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale

-
- Prochaine réunion du BE le mardi 14 mars 2023 à 19h00.
 - Prochaine réunion du CA le samedi 15 avril 2023 à 8h30.
-

Didier MARCHAND
Président du Comité
De Bretagne de Cyclisme



Régine LE TRAOU
Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régine Le Traou'.

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

- *Le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 03/12/22 est adopté à l'unanimité*
- *Le Projet Sportif Territorial 2021-2025 est adopté avec 15 voix pour, 2 contre*
- *A la majorité avec 12 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions, Yves THOMAS intègre le Bureau Exécutif comme représentant du CD29*
- *Le plan ETR 2023 est adopté à l'unanimité*
- *Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les attributions suivantes :*
 - *le Championnat de Bretagne CLM par équipes au Team Sportbreizh à Locmélard le 01/10/23, avec l'ouverture aux U23*
 - *Le Championnat de Bretagne Masters au VC Pontivyen le 17/09/23, CLM individuel le matin épreuve en ligne l'après-midi*
 - *Le Championnat de Bretagne Access à la JS Doloise Cyclisme à Roz-sur Couesnon le 27/08/23*
 - *Le Championnat de Bretagne Elite/Open 1 organisé par le Team Sportbreizh à Argol le 04/06/23 sera ouvert aux coureurs Élites + 15 Open 1/CD et ensuite engagement libre suivant la limite autorisée*
- *Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :*
 - *les attributions de titres suivantes dans le cadre du Championnat de Bretagne Route Femmes (1 titre Elite/Open, 1 titre Access, 1 titre U19 décerné uniquement dans le cadre de la course Elite/Open, 1 titre U17 et 1 titre U15)*
 - *l'attribution du Championnat de Bretagne Femmes 2023 au VC Quintinais à Allineuc le 03/06/23*
- *A l'unanimité le Conseil d'Administration valide l'intégration d'Antoine JOSSO dans la Commission Cyclo-Cross*